

## LA DÉMARCHE D'ÉTUDE

L'expertise réalisée par le bureau d'études indépendant ENCIS Environnement permet de comprendre les relations du parc éolien avec son contexte paysager en analysant la lisibilité du projet à travers :

- La concordance avec l'entité paysagère
- Le dialogue avec les structures paysagères et les lignes de force du paysage
- Les effets de saturation / respiration
- Les rapports d'échelle
- Les covisibilités avec les éléments patrimoniaux
- Les perceptions depuis les lieux de vie et espaces vécus

Au regard des enjeux et sensibilités déterminés dans l'état initial, les impacts du projet éolien sur le paysage et le patrimoine sont évalués à l'aide de :

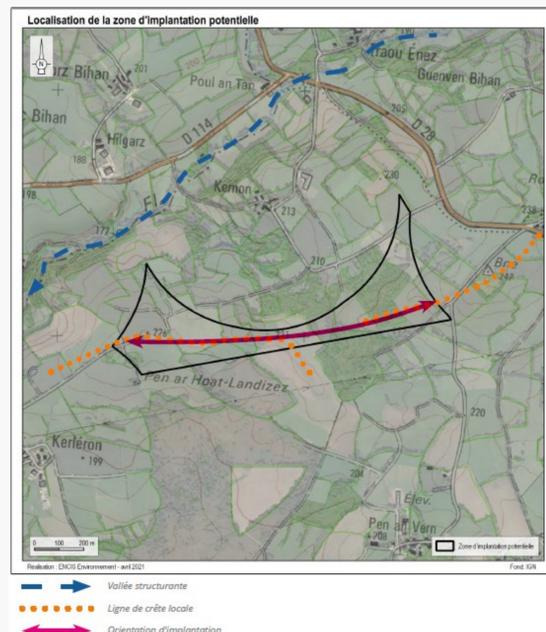


## PRÉCONISATIONS PAYSAGÈRES

L'état initial a abouti à la définition de préconisations d'implantation :

Privilégier une implantation suivant un axe est/ouest accompagnant le relief et cohérent avec les parcs existants

Limiter au maximum la coupes des haies présentes au sein de la ZIP



Concentrer les éoliennes au long de la limite sud de la ZIP pour limiter les impacts sur les lieux de vies les plus proches

Limiter les éoliennes à 150 mètres en bout de pales

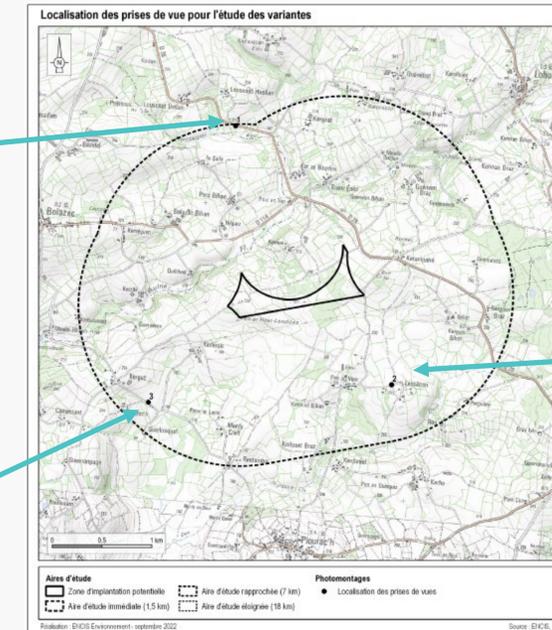
## L'ÉTUDE DE VARIANTES

### ANALYSE COMPARATIVE DES VARIANTES DE PROJET

Les trois variantes ont été analysées et comparées notamment grâce à des photomontages. Trois points de vue ont ainsi été choisis dans l'AEI. Ils permettent différents angles de vue sur le projet.

**PDV 1** : depuis la route D28 en limite **nord** de l'AEI dans le vallon du ruisseau Fouessigou. Les parcelles agricoles forment un premier plan très ouvert, en arrière-plan, une végétation boisée presque continue semble occuper les creux du relief. L'horizon est ainsi constitué d'un sombre liseré végétal, duquel émergent par endroits quelques houppiers plus élevés.

**PDV 3** : depuis le hameau Guerlosquet Vian, situé en limite **sud-ouest** de l'AEI. La topographie dessine une pente s'abaissant nettement vers la droite, correspondant au vallon d'un petit affluent du ruisseau du Den. Les parcelles agricoles forment un premier plan très ouvert ; en arrière-plan, le versant opposé s'élève en retrait des houppiers des arbres situés dans le vallon.



**PDV 2** : depuis la route d'accès du hameau Lessénan, situé sur les hauteurs du **sud-est** de l'AEI. Le paysage bocager est ici assez ouvert : des motifs végétaux successifs se densifient jusqu'à l'horizon, où quelques éoliennes du parc de Plougras se repèrent.

### EXEMPLE DEPUIS GUERLOSQUET VIAN (PDV 3)

La **variante 1** suit une implantation en courbe qui s'avère assez peu lisible depuis les différents axes de perception étudiés, notamment du fait des superpositions visuelles existant entre les éoliennes. En outre, son emprise visuelle est souvent plus importante et les aérogénérateurs plus nombreux, ce qui augmente sa prégnance dans le paysage.



La **variante 2** est souvent peu lisible du fait des orientations ou des écartements différents entre les deux paires d'éoliennes. Son emprise horizontale est également plus importante.

La **variante 3** est la variante qui se rapproche le plus des préconisations émises. Il s'agit en outre de la variante qui semble la plus lisible dans son implantation grâce au bon alignement des éoliennes et à la régularité de leurs écartements, et la plus adaptée en termes de cohérence avec les structures paysagères (ligne de crête et vallée de l'Aulne notamment). Par ailleurs, l'évitement de la partie la plus à l'ouest de la ZIP permet de réduire son emprise visuelle depuis certains points de vue.

Le classement des variantes a permis de mettre en avant la variante 3. Cette dernière est en effet, du point de vue humain, écologique et paysager, le meilleur compromis. Suite à l'expertise géobiologique, quelques modifications ont été apportées, dont la plus notable est le déplacement de E1 de 100 m environ vers le nord-est. En termes de paysage, cela implique un alignement et des écartements légèrement moins réguliers des éoliennes mais sans remettre en cause de façon notable la lisibilité de cette implantation dans le paysage.

Etat initial



Etat projeté variante 1



Etat projeté variante 2



Etat projeté variante 3

